

N° 206 AVRIL 2009

SOMMAIRE

P.2	HORS-CLASSE, CONGE DE FORMATION, COPS
P.3	REGION, NOUVEAU RECTEUR
P.4 - 7	ÉLECTIONS INTERNES
P.8	ACADÉMIE

Élire les représentants du SNES à tous les niveaux de l'organisation : un acte démocratique.

Tous les deux ans tous les syndiqués du SNES sont appelés à s'exprimer pour désigner les militantes et les militants qui auront en charge l'animation au quotidien de l'outil syndical. Durant près de quatre semaines - du 4 au 26 mai - dans sa section d'établissement ou en isolé, tout le monde aura la possibilité de participer à ce scrutin pour décider des équipes qui dirigeront pendant le prochain mandat notre syndicat. C'est un acte et un moment important, chacun et chacune doit y prendre part.

Redéploiement des CPE : Recul du Recteur.

Les actions menées dans les établissements, personnels et parents d'élèves côte à côte, relayées par la section académique du SNES ont fait reculer le recteur : le redéploiement des postes de CPE initialement prévu par le recteur a été abandonné.

Ce mauvais coup évité, il n'en demeure pas moins que nombre de vies scolaires manquent cruellement de moyens humains pour fonctionner correctement.

Conseillers Principaux d'Éducation : Stage syndical.

La section académique organise deux stages de formation syndicale, le jeudi 4 juin au lycée Bonaparte à Toulon, le mardi 9 juin au local de la section académique à Nice.

Ordre du jour : les logements de fonction, l'accompagnement éducatif, les pratiques professionnelles, l'actualité de la profession, ...

Modèle d'autorisation d'absence (à déposer un mois avant la date du stage), bulletin d'inscription : www.nice.snes.edu

Édito

Une priorité : investir dans l'Éducation

Personne n'est dupe de l'empressement du président de la République à mettre en œuvre certains de ses engagements, en particulier sa volonté de casser les services publics. En revanche, chacune et chacun d'entre nous aura constaté la lenteur avec laquelle le même N. Sarkozy agit pour repousser aux calendes grecques les rares promesses qui vont dans le sens de ce que nous souhaitons. C'est tout particulièrement le cas de la « revalo » avec tout ce que cela veut dire. Pour nous, il est bien clair que cette revalorisation doit porter à la fois sur nos rémunérations (salaires et pensions) et sur nos conditions de travail. Au moment où le recteur supprime près de 80 postes dans nos établissements, ce qui va entraîner une nouvelle hausse du nombre d'élèves par classe, où il retire 54 emplois pour des missions diverses (suivi informatique, sections sportives, ...) et l'équivalent de 68 temps plein dans le potentiel de remplacement à la rentrée prochaine, ce sont encore les personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance et d'orientation qui en paient le prix dans leurs conditions de travail.

Le contexte actuel ne peut que renforcer notre détermination à obtenir le rétablissement des postes supprimés puis un budget 2010 qui rompe avec cette politique des suppressions d'emplois publics et de pérennisation de la précarité. Cela permettrait aussi de réfléchir sereinement et collectivement aux nécessaires évolutions de notre système éducatif pour porter plus haut encore les questions du service public d'Éducation et de la réussite de tous les élèves... et de mettre un terme aux expérimentations qui visiblement n'ont qu'un seul but : faire revenir « par la fenêtre » ce que la profession par la lutte a fait sortir « par la porte ».

Plus que jamais nos métiers et le service public d'Éducation que nous défendons ont besoin de l'engagement de chacune et de chacun pour continuer de convaincre une opinion qui depuis plusieurs semaines maintenant nous soutient dans les actions que nous menons.

RICHARD GHIS, LE 17 AVRIL 2009

De topaze 108
à rubis 36 !*

Le congrès national du SNES s'est déroulé sous le vent catalan fin mars. Un vent violent et destructeur ? que nenni, plutôt constructeur et riche en amendements et motions longuement débattus pendant plus de 50 heures sur 5 jours autant dans les salles que dans l'atmosphère studieuse des chambres. Un marathon de commissions et d'assemblées plénières qui s'est conclu par des textes largement adoptés. Nice a fait bonne figure, en prenant part activement aux débats, et en défendant les mandats de La Londe.

Sur le thème 1, les discussions et échanges ont été très nombreux car les questions posées préoccupent beaucoup les personnels. Le congrès demande le retour des moyens pour l'accueil de tous les élèves, pour le dédoublement et l'accompagnement en LV, le maintien des SEGPA ; il a choisi aussi de se positionner pour l'abandon du bac pro en 3 ans, du conseil pédagogique ou de l'enseignant référent en RAR et contre les dérèglementations sous couvert d'expérimentations qui fleurissent un peu partout. À la casse du dispositif ZEP doit être substitué un véritable plan de relance. La semestrialisation au lycée est quant à elle repoussée.

Sur le thème 2, Nice a défendu l'amendement sur les CAE. Le Master, sujet combien épineux, semble être le niveau d'exigence pour obtenir une revalorisation de nos métiers, mais cela ne pourra se faire qu'avec un accompagnement des nouveaux collègues et un effort sur la formation au métier.

Pour les thèmes 3 et 4, au cœur de nos préoccupations, le SNES maintient son cap : la recherche d'un juste équilibre entre tous et le développement de notre syndicat dans la lutte et dans le syndicalisme actuel.

Avec plus de 50 amendements, plus de 90 votes dont plusieurs par mandat, on ne peut pas dire que le SNES soit un syndicat figé où une seule opinion est de mise : le dialogue, le débat et le consensus font de nous un syndicat fort, allant de l'avant et en phase avec la profession.

DIDIER GIAUFER

*du nom des chambres où était hébergée la délégation de l'académie de Nice.

HORS-CLASSE 2009

LES ECHÉANCES APPROCHENT



PAR
CORINNE GIOANNI,

ERIC MICHELANGELI



ET GAEL BÉCETTE

de tous les arbitraires. Plus largement, c'est l'aspiration de toute la profession à une vraie revalorisation de nos carrières qu'ils porteront devant le recteur.

Les instances paritaires portant sur le tableau d'avancement de grade vont être prochainement convoquées¹. D'ores et déjà, les avis des chefs d'établissements et des corps d'inspection sur lesquels se fondera le recteur pour attribuer une part significative du barème² ont été recueillis. Nous invitons chaque collègue à consulter les avis le concernant sur i-prof³, et à demander, le cas échéant, des explications à ses notateurs.

À l'occasion de ces instances, les élus SNES étudieront chaque dossier⁴, continueront de revendiquer une hors classe qui soit un débouché de carrière pour tous, et d'exiger des conditions d'attribution transparentes et équitables, à l'abri

¹ Agrégés : CAPA le 5 mai, CAPN début juillet - CPE : CAPA le 5 juin - Certifiés : CAPA 2 juillet

² Jusqu'au tiers du barème maximum pour les agrégés !

³ <https://bn.ac-nice.fr/jprof/>

⁴ Pensez à adresser votre fiche syndicale à la Section académique du SNES (disponible dans l'US Carrières de janvier 2009 ou téléchargeable sur www.snes.edu)

CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

AGGRAVATION DE L'EFFET D'ENGORGEMENT



PAR
CORINNE GIOANNI

ET ERIC MICHELANGELI



CAPA après CAPA (18 mars pour les certifiés, 31 mars pour les agrégés), l'histoire confirme malheureusement les craintes que le SNES avait exprimées : de plus en plus de candidats, des congés en nombre insuffisant. Malgré la transparence obtenue dans les critères d'attribution (1/nombre de demandes antérieures, 2/ âge du candidat) et la possibilité finalement offerte d'obtenir des congés inférieurs à la durée de l'année scolaire, l'effet d'engorgement est tel qu'il complique la construction des projets des collègues¹ et suscite une impatience croissante voire, parfois, un certain désespoir.

En effet, actuellement, un certifié ne peut être satisfait avant sa 6^{ème} demande (4^{ème} pour un agrégé)², et le « stock » des 1^{ème}, 2^{ème}, 3^{ème} demandes (etc.) ne cesse d'enfler³ : sombres perspectives pour les collègues qui comptent bénéficier d'un des seuls dispositifs permettant d'accroître leur niveau de

qualification, compte tenu de la disparition des congés de mobilité et de l'état de notre formation continue !

Le congé de formation professionnelle et plus largement la nécessité, particulièrement aigüe dans nos métiers, de se former « tout au long de la vie », sont au cœur des préoccupations de la profession, et donc des combats du SNES.

¹ N'hésitez pas à consulter les élus SNES de votre catégorie pour essayer d'y voir plus clair sur vos chances d'aboutir et à quel terme.

² Les autres catégories de personnels (non-titulaires PEGC, CO-Psy, CPE...) ont également accès au congé de formation professionnelle (à titre d'exemple, un congé pour les CPE et zéro pour les CO-Psy pour 2009-2010), mais le faible nombre de candidatures ne permet pas un traitement statistique significatif.

³ Certifiés : 513 candidats, 32 satisfaits ; agrégés : 42 candidatures, 4 satisfaits.

COPSY

LE SNES AVEC LA PROFESSION

À un congrès académique de La Londe ainsi qu'au congrès national de Perpignan, les représentants des Copsy ont réaffirmé les positions



et les revendications majoritaires de la profession : relance indispensable du recrutement de titulaires plutôt que recours à des personnels précaires, maintien de la qualification de

psychologue, revendication de la hors-classe, sauvegarde des CIO, attachement à la Fonction Publique d'État... Par ailleurs, nous soutenons également les revendications essentielles du SNES concernant la revalorisation des salaires, l'élévation du niveau de recrutement au grade de Master et le retrait d'une réforme des lycées fondée sur la recherche d'économies plus que sur des projets pédagogiques. Pour renforcer notre représentativité nous vous appelons à vous exprimer au travers des votes internes du SNES du 4 au 26 mai et à participer aux actions locales et nationales, à commencer par le 1^{er} mai.

PAR
GILBERT BRÉANDON



PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS

Depuis quelques mois la Région a engagé le processus d'élaboration du PRDF 2009-2013. Ce plan concerne l'ensemble des formations professionnelles initiales, continues et l'apprentissage pour les jeunes et les adultes en région. Il a pour objet de définir une programmation à moyen terme d'actions de formation (initiales et continues), et de favoriser le développement cohérent des différentes filières de formation.

La région a choisi une méthode de concertation qui se décline en trois phases :

Une première phase (de mai à juillet 2008) : qui a associé les partenaires sociaux, et dont l'objectif a été l'identification des enjeux du futur PRDF et la formulation de propositions, articulées autour de groupes de travail portant sur l'offre de formation, le service public régional de formation, l'accompagnement des parcours, les remédiations scolaires et sociales, le suivi de pilotage et l'évaluation du PRDF, les conditions de vie des usagers.

Une deuxième phase (de mars à avril 2009) : élargie à l'ensemble des acteurs régionaux au niveau territorial, organisée autour de six journées thématiques.

Enfin une dernière phase, à venir, de consultation des instances institutionnelles (CESR, CAEN, CCREFP) sur le document final avant le vote par l'assemblée plénière en octobre.

Nous avons lors des deux premières phases de concertation, souligné nos exigences en matière d'élévation des qualifications pour tous, jeunes et adultes, (la Région connaît un retard par rapport aux moyennes nationales) pour accéder à un diplôme ou une

certification de niveau V, IV et au delà, sur la nécessité d'augmenter le nombre de place en lycée professionnel, afin de réduire le nombre toujours plus important d'apprentis (près de 34000 actuellement), d'élaborer, enfin dans notre région, un schéma prévisionnel des formations pour mettre en cohérence les différentes voies de formation.

Nous avons insisté dans un contexte de marchandisation de la formation continue, sur la place du service public de formation continue avec les GRETA, comme dispositifs incontournables pour l'accès à la formation des demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, et des salariés. Enfin sur la question de l'information et l'orientation, nous avons rappelé que l'orientation scolaire relève de la compétence de l'Éducation nationale, et que l'orientation professionnelle et l'information sur les métiers sont assurées par d'autres acteurs dont la région, par les branches professionnelles... Si des complémentarités sont nécessaires elles ne peuvent se faire que dans le respect des compétences et de missions de chacun.

Cependant, l'absence de l'État (Les Rectorats) dans cette phase de concertation risque de fragiliser ce futur PRDF. En effet, comment travailler sur la complémentarité des voies de formation, sur l'offre de formation initiale sous statut scolaire, sur les GRETA, sur l'orientation sans la présence de l'État ? Cela conduit certains acteurs régionaux à souhaiter sur les questions de la formation professionnelle, de l'information et l'orientation, que la Région se substitue à l'État ! C'est une évolution ou une « dérive » qui nous paraît très inquiétante et que nous rejetons. Le partage actuel des compétences en matière éducative doit être respectée dans le futur PRDF.

NOUVEAU RECTEUR

PRENDRE EN COMPTE LA SPÉCIFICITÉ DE NOS MÉTIERS ET DE NOTRE ACADÉMIE !

Une délégation du SNES (Richard Ghis, Corinne Gioanni, Jean-Pierre Laugier, Éric Michelangeli) a été reçue par le nouveau recteur Christian Nique jeudi 16 avril. Cette première rencontre, au-delà de la prise de contact traditionnelle, nous a permis de présenter au recteur certaines réalités de notre académie. L'académie de Nice reste depuis maintenant plusieurs années en queue de peloton des académies de métropole par rapport aux conditions de travail que connaissent nos élèves et l'ensemble des collègues. Nous avons souligné les difficultés rencontrées au quotidien par toutes nos professions pour assurer la réussite de tous nos élèves dans des classes surchargées (plus de 35 élèves en lycée, près de 30 en collège) et avec un nombre d'heures pour des travaux en petits groupes et/ou en demi classe qui est très en-deça de ce qui est possible dans d'autres académies.

Nous avons dénoncé la situation catastrophique que connaissent les conseillers d'orientation psychologues avec la prise en charge en moyenne de plus de 1 500 élèves chacun et l'impérieuse nécessité de relancer des recrutements qui permettent un véritable suivi des élèves et une aide aux familles par des professionnels qualifiés et formés sur un sujet qui préoccupe tous les usagers du service public d'éducation : l'orientation.

La situation des vies scolaires des établissements n'est pas enviable au moment où des postes de CPE font cruellement défaut et où la multiplication des « statuts »

de surveillants ne font qu'aggraver les dérives liées au recrutement local de ces personnels.

Nous avons fait part au recteur du sentiment et du vécu des collègues qui sont confrontés à une gestion purement comptable qui nie les spécificités de l'acte pédagogique.

Oui au paritarisme, non à l'arbitraire

Cette rencontre a aussi été l'occasion de rappeler les revendications des collègues contenues dans la pétition unitaire académique qui défend les principes d'équité, de transparence sous le regard des élus des personnels (pas d'affectation hors barème, pas de postes « cachés », des documents assurant la vérification des opérations à toutes les étapes).

Des promotions équitables ?

Tant pour l'avancement d'échelon (180 000 euros de différence entre une carrière au grand choix et à l'ancienneté) que pour la hors classe nous avons rappelé au recteur les responsabilités financières qui sont les siennes face à un mérite omniprésent dans notre carrière. Nous lui avons demandé de poursuivre le travail entrepris au sujet des disparités disciplinaires et à celles liées au lieu d'exercice.

Nous avons eu une écoute attentive et la promesse de nouvelles rencontres dès le mois de mai pour approfondir ces sujets et en creuser d'autres qui concernent directement l'ensemble des collègues et les élèves dont nous avons la charge.

PAR
LUCIEN ABRAINI



Congrès académique de La Londe : un moment de démocratie

Quatre ans après un congrès académique animé, traité constitutionnel européen oblige, les délégués au congrès académique du SNES retrouvaient avec plaisir le cadre si agréable d'Agelonde dans le Var. La vue magnifique sur le Golfe de Hyères et le soleil toujours présent n'ont en rien empêché la tenue des travaux et des débats de qualité. En cette période d'attaques en règle contre nos professions, il s'agissait durant ces deux jours de discuter, d'amender les thèmes nationaux, de voter des motions que la délégation académique élue pour l'occasion défendrait lors du congrès national de Perpignan. Les enjeux du congrès étaient à la fois clairs et ambitieux : construire un projet cohérent pour le lycée et le collège. Imposer une autre politique pour la Fonction Publique et ses personnels, c'est-à-dire s'opposer à son démantèlement. Construire un projet pour rénover le syndicalisme. Penser des alternatives sociales puisque le syndicalisme de transformation que porte le SNES ne peut réduire son implication aux seules questions sur le système éducatif. Alternatives d'une grande actualité au regard de la crise financière, économique et sociale qui touche un bon nombre de pays.

Comme à chaque fois, les participants ont eu l'impression que le temps manquant, certaines questions n'ont pas été abordées au fond : quelle réforme pour le baccalauréat ? Quelles passerelles mettre en place pour qu'une orientation ne soit pas définitive ? Comment poursuivre le renforcement de la FSU ? Comment favoriser les convergences avec d'autres syndicats dans la perspective d'une future unification syndicale ?

Une des questions les plus débattues a été celle de la maîtrise de la formation des enseignants. La majorité des congressistes s'est clairement exprimée pour une maîtrise mais en aucun cas celle défendue par le Ministère. Le SNES continue de faire de l'élévation du niveau de recrutement une de ses principales revendications. Celle-ci reste fondamentale tant pour avancer vers une revalorisation de nos métiers que pour assurer une meilleure qualification professionnelle des personnels.

Participer au congrès académique, c'est assurer le débat dans notre syndicat et contribuer au mandatement du SNES pour les deux prochaines années. Espérons que dans deux ans nous serons encore plus nombreux pour débattre.

JEAN-PAUL CLOT

Émancipation

Pour un syndicalisme de lutte,

Pour un syndicat indépendant de tous les pouvoirs !

Face au gouvernement, le recul de Darcos sur la réforme des lycées tout comme les luttes en Guadeloupe, ont montré ce qu'il était possible de faire pour gagner. Mais la direction du SNES n'en prend pas la voie : louvoiements sur la réforme des lycées, refus d'appeler à la grève avec le Supérieur contre la "masterisation" ou absence d'initiative centralisée après la grande grève du 19 mars... car pour gagner, encore faut-il faire le choix d'un syndicalisme de lutte ; c'est ce choix qu'Émancipation propose aux syndiqué-e-s !

1) partir des initiatives à la base, décidées collectivement dans les **assemblées générales**. Sans pour autant négliger le rôle des syndicats ! L'action doit être gérée démocratiquement par les personnels, pour permettre leur implication active (et non des grèves de 24 heures tous les deux mois!) : AG intersyndicales d'établissements, de bassins... coordonnées avec des représentants qu'ils se choisissent. Cela permet de mettre en place des initiatives locales, de préparer les grèves, de définir des revendications à partir de la réalité sur le terrain. Le SNES doit y participer, et même les impulser.

2) pour un syndicalisme revendicatif : La première priorité, c'est d'exiger clairement le **retrait des réformes Darcos (lycées, "masterisation")**, l'**arrêt des suppressions de postes et le maintien des statuts des personnels**. Nous sommes pour la **titularisation immédiate** et sans condition de tous les précaires, l'arrêt du recrutement de hors statuts, la création de tous les postes statutaires nécessaires.

Plus généralement, nous proposons de mettre en avant des **revendications qui unifient les salarié-e-s** (300 • pour tous, arrêt des licenciements...), et non des revendications qui isolent les différentes catégories. Comme en Guadeloupe, une telle démarche s'impose pour **préparer les conditions de la grève générale public-privé**.

Tout cela implique de **rompre avec le "dialogue social"** pratiqué par le gouvernement, qui veut associer les syndicats aux "réformes" combattues par les personnels !

Pour nous il y a encore deux autres priorités :

- agir pour une **école vraiment démocratique**... pour donner à tous les élèves, dans un même lieu de scolarisation, une culture large, critique, à un rythme adapté, avec maintien du cadre national (horaires, contenus, diplômes...). Les conditions doivent en être réunies : **baisse des effectifs (25 élèves maximum)**, **dédoubléments**, suivi et aide aux élèves, etc.

- agir pour un système éducatif public égalitaire implique la **défense intransigeante de la laïcité** : défense de la loi de 1905, fin des subventions publiques à l'enseignement privé et aux religions, nationalisation de l'enseignement privé, lutte contre les intégrismes...

3) pour d'autres pratiques syndicales :

- **l'indépendance syndicale** : nous sommes une tendance indépendante de tout parti politique.

- **utiliser toutes les formes d'action** : refus ou boycott, pratiques de désobéissance civile, occupations d'établissements, blocage du système (grève à la rentrée par exemple)... peuvent être efficaces. **En même temps la grève reste fondamentale**, notamment la grève reconductible, même si parfois des grèves de 24h peuvent aussi être utiles. L'important, c'est l'efficacité des méthodes d'action à un moment donné.

- **refus du syndicalisme d'appareil** : nous sommes contre les décharges syndicales complètes, les dirigeants inamovibles et cooptés, etc.

4) pour la solidarité collective : le syndicalisme c'est aussi soutenir les collègues réprimés, et plus généralement défendre les libertés (enfants de sans papiers avec RESF, défense des droits des femmes...).

Vous voulez un autre syndicalisme ?
Votez "Émancipation" !

Pour tout contact : emancipation83@wanadoo.fr, site : <http://83.emancipation.fr/>

École Émancipée

LE GRAND TEST DU PRINTEMPS : ÊTES VOUS PRÊTE À VOTER « ÉCOLE ÉMANCIPÉE » ?

Vous pensez que le SNES...	Tout à fait d'accord	Partiellement d'accord	Pas du tout d'accord
...a souvent une approche trop corporatiste des questions syndicales.			
...ne propose pas de mots d'ordre clairs sur des dispositifs comme l'accompagnement éducatif ou les PPRE, laissant les collègues se débrouiller seuls dans leurs établissements pour résister comme ils peuvent à l'avalanche de réformes.			
... n'a pas été assez offensif sur la réforme des lycées, est sorti tardivement des négociations, et n'a pas cherché à mobiliser les collègues aux côtés des lycéens en lutte.			
...n'a pas cherché à construire la mobilisation en lien avec le supérieur sur la réforme de la formation.			
...a tort d'accepter l'augmentation du recrutement au niveau master, car le seul objectif de cette réforme est d'économiser des postes de stagiaires. En outre, cela entraîne : la suppression de l'année de stage, avec une entrée dans le métier à 18h, et des difficultés accrues pour les étudiants issus des classes populaires d'accéder aux concours.			
...doit avoir l'exigence d'une revalorisation de tous rapide et significative, et ne pas seulement se satisfaire de mesures qui ne concerneront que quelques collègues (augmentation du ratio des hors-classe par exemple).			
...doit exiger la titularisation sans condition de tous les non titulaires pour mettre fin à la précarité.			
...a besoin de pluralisme en son sein pour être véritablement représentatif du milieu qu'il syndique.			
... doit rompre avec la sempiternelle stratégie perdante des grèves de 24 heures pour envisager sérieusement une véritable épreuve de force : un mouvement de grève reconductible.			
...a besoin que la tendance qui se bat au quotidien pour que le Snes adopte une orientation plus combative et radicale, soit représentée dans toutes les instances du syndicat.			

Si vous avez au moins 1 « Tout à fait d'accord », alors les listes de l'école Emancipée sont faites pour vous ! N'hésitez pas voter pour elles pour que vos idées soient plus représentées dans les instances du SNES.

Unité & Action

Pour un syndicalisme déterminé et offensif

Unité & Action qui exerce depuis plusieurs années au niveau national comme aux niveaux académique et départementaux la responsabilité de la direction du SNES, sollicite de nouveau votre confiance à un moment où la politique du président de la République remet gravement en cause les solidarités essentielles de notre République et organise la casse de la fonction publique et de ses principes fondateurs. Dans notre propre secteur, les suppressions massives d'emplois mettent en péril la réussite de tous les élèves et les fondements même de nos métiers.

Un SNES offensif, au plus près de la profession et à tous les niveaux.

La marque de fabrique d'Unité & Action c'est un syndicalisme dont le point de départ est le vécu des collègues dans leur réalité quotidienne, sur le lieu de travail, afin d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs aspirations. Nous travaillons à rassembler la profession dans sa diversité et à construire ensemble des revendications permettant des mobilisations majoritaires et les plus unitaires possibles, nécessaires pour la construction d'un réel rapport de force capable de les faire avancer. C'est aussi le souci de défendre au quotidien tous les personnels (précaires et titulaires, enseignants, personnels de surveillance, CPE, CoPsy, actifs et retraités), en conjuguant les « services à rendre » et les luttes et certainement pas en opposant le syndicalisme de lutte et de service.

Des pratiques syndicales mobilisant la majorité des personnels.

Pour être une véritable force de lutte et de propositions, il nous faut continuer à développer à tous les niveaux (de l'établissement jusqu'au niveau national) des pratiques syndicales qui rassemblent et mobilisent

la majorité de nos collègues. Cela passe bien sûr par la recherche de l'unité dans l'action sans pour autant en faire une condition indispensable à sa mise en œuvre. Cela passe aussi par des modalités d'action, dans les établissements ou au niveau national, qui rassemblent les personnels et qui ne les divisent pas.

L'unité d'action ne se décrète pas, elle se construit.

La recherche et la construction de l'unité syndicale est une nécessité pour rendre le syndicalisme plus efficace, c'est pour Unité & Action un axe prioritaire dans le SNES et la FSU. Les dernières grèves unitaires public-privé du 29 janvier et du 19 mars ont amorcé les premiers reculs, très insuffisants dans notre secteur, du pouvoir.

Un militantisme de proximité.

Tous les militants départementaux et académiques, quel que soit leur niveau de responsabilité sont des militants dans leur collège, leur lycée, leur CIO dans lequel ils assurent une partie de leur service : c'est la garantie de ne pas se couper de la réalité des conditions d'exercice de nos professions et des conditions d'étude de nos élèves. Les militantes et les militants ont le souci du renouvellement des équipes. Ainsi à Perpignan, la moitié des membres de la délégation académique participait pour la première fois à un congrès national.

Si vous vous reconnaissez dans l'action conduite par le SNES, votez pour les militantes et militants Unité & Action au niveau local et national.

Contacts : Richard Ghis, Maryvonne Guignonnet, Jean-Paul Clot.
ueta@nice.snes.edu

ÉLISEZ VOS DIRECTIONS DU 4 AU 26 MAI

Du lundi 4 mai au mardi 26 mai 2009 ont lieu les élections internes pour le renouvellement des équipes nationale, académique et départementales qui seront responsables du SNES pour les deux années à venir.

4 votes sont à émettre

- au plan national : 2 votes

a) une liste de candidat(e)s pour la commission administrative nationale du SNES (le « parlement » du syndicat),

b) un(e) secrétaire (titulaire et suppléant(e)) pour la catégorie à laquelle vous appartenez,

- au plan académique : 1 vote

une liste de candidat(e)s à la commission administrative académique du SNES,

- au plan départemental (Var ou Alpes-Maritimes) : 1 vote

une liste de candidat(e)s au bureau départemental du SNES.

Les candidat(e)s qui se présentent au suffrage le font sur la base de propositions d'orientation syndicale faites par les courants de pensée (ou tendances) qui animent le SNES et la FSU.

Les listes et textes d'orientation pour la CA nationale et les secrétariats de catégories se trouvent dans **PUS n°680**.

Chaque syndiqué est invité à se prononcer à bulletin secret.

Voter dans la section d'établissement

Prenez contact avec le représentant du SNES dans votre établissement pour obtenir le matériel de vote. Chaque section d'établissement doit organiser le scrutin.

Voter par correspondance

- Les retraités et les syndiqués «isolés» ont reçu à leur adresse personnelle le matériel de vote à retourner à la section académique.

Pour tout problème, n'hésitez pas contacter Alain Galan par téléphone : 04.97.11.81.50 les mardi, jeudi et le vendredi après-midi, par fax : 04.97.11.81.51 ou par mail : agal@nice.snes.edu



Émancipation

Commission Administrative Académique

1. VIVÉ Nathalie (agrégée, lettres modernes, collège Joseph d'Arbaud, Barjols)
 2. DAUPHINÉ Quentin (certifié, histoire-géo, collège Henri Nans, Aups)
 3. DALMASSO Sébastien (certifié, anglais, lycée Beauissier, La-Seyne-sur-Mer)
 4. FAURE Raymond (certifié hors-classe, anglais, La Seyne-sur-Mer)
 5. LE JANNOU Youri (certifié, SVT, collège de Vidauban)
 6. DESAUTELS Nicole (retraîtée, Toulon)
 7. JOUVENCEAU Nelly (certifiée, documentation, lycée Dumont d'Urville, Toulon)
 8. MARTINEZ Sonia (certifiée, anglais, collège André Maurois, Menton)
 9. BOSSUET Chantal (certifiée, documentation, collège L'Herminier, La-Seyne-sur-Mer)
 10. REVIL Nicole (certifiée, SVT, lycée Dumont d'Urville, Toulon)
 11. JOUVENCEAU Michel (certifié, Sciences Eco. et Sociales, lycée Costebelle, Hyères)
 12. GAUTHEROT Paul (certifié, mathématiques, collège Paul Cézanne, Brignoles)
 13. REVIL Jean-Marc (agrégé, SVT, lycée Dumont d'Urville, Toulon)
 14. LASSALLE Marion (certifiée, SVT, collège Joseph d'Arbaud, Barjols)
 15. LAURENT Mathias (agrégé, mathématiques, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 16. DECAMPS Catherine (certifiée, histoire-géographie, collège Paul Cézanne, Brignoles)
 17. MADORE Sylvie (certifiée, lettres modernes, collège Henri Matisse, Saint-Maximin)
 18. THIRION Marie-Noëlle (certifiée, lettres modernes, collège général Ferrie, Draguignan)
 19. COZZUPOLI Véronique (certifiée, anglais, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 20. DEGREMONT Adélaïde (certifiée bi-admissible, anglais, collège Henri Nans, Aups)
 21. MOUTON Valérie (agrégée, SVT, lycée Beauissier, La-Seyne-sur-Mer)
 22. LANZA Yannick (certifié, anglais, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
- Soutiens démocratiques :**
23. LABORDE Nathalie (agrégée, sciences physiques, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 24. MEUNIER Loïc (agrégé, SVT, collège Henri Nans, Aups)
 25. MEUNIER Élodie (agrégée, lettres classiques, collège Joseph d'Arbaud, Barjols)

Bureau départemental du Var

1. DAUPHINÉ Quentin (certifié, histoire-géo, collège Henri Nans, Aups)
 2. DALMASSO Sébastien (certifié, anglais, lycée Beauissier, La-Seyne-sur-Mer)
 3. BOSSUET Chantal (certifiée, documentation, collège L'Herminier, La-Seyne-sur-Mer)
 4. VIVÉ Nathalie (agrégée, lettres modernes, collège Joseph d'Arbaud, Barjols)
 5. DESAUTELS Nicole (retraîtée, Toulon)
 6. FAURE Raymond (certifié hors-classe, anglais, La Seyne-sur-Mer)
 7. LE JANNOU Youri (certifié, SVT, collège de Vidauban)
 8. JOUVENCEAU Nelly (certifiée, documentation, lycée Dumont d'Urville, Toulon)
 9. REVIL Nicole (certifiée, SVT, lycée Dumont d'Urville, Toulon)
 10. JOUVENCEAU Michel (certifié, Sciences Eco. et Sociales, lycée Costebelle, Hyères)
 11. GAUTHEROT Paul (certifié, mathématiques, collège Paul Cézanne, Brignoles)
 12. REVIL Jean-Marc (agrégé, SVT, lycée Dumont d'Urville, Toulon)
 13. LASSALLE Marion (certifiée, SVT, collège Joseph d'Arbaud, Barjols)
 14. LAURENT Mathias (agrégé, mathématiques, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 15. DECAMPS Catherine (certifiée, histoire-géographie, collège Paul Cézanne, Brignoles)
 16. MADORE Sylvie (certifiée, lettres modernes, collège Henri Matisse, Saint-Maximin)
 17. THIRION Marie-Noëlle (certifiée, lettres modernes, collège général Ferrie, Draguignan)
 18. COZZUPOLI Véronique (certifiée, anglais, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 19. DEGREMONT Adélaïde (certifiée bi-admissible, anglais, collège Henri Nans, Aups)
 20. MOUTON Valérie (agrégée, SVT, lycée Beauissier, La-Seyne-sur-Mer)
 21. LANZA Yannick (certifié, anglais, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
- Soutiens démocratiques :**
22. LABORDE Nathalie (agrégée, sciences physiques, lycée Maurice Janetti, Saint-Maximin)
 23. MEUNIER Loïc (agrégé, SVT, collège Henri Nans, Aups)
 24. MEUNIER Élodie (agrégée, lettres classiques, collège Joseph d'Arbaud, Barjols)

École Émancipée

Commission Administrative Académique

- 1) Antonio MOLFESE (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Philosophie)
- 2) Charlotte TEULIER (Lycée de Lorgues, Espagnol)
- 3) Olivier SILLAM (Lycée Calmette, Nice, Histoire-géographie)
- 4) Philippe GANDIN (Collège Paul Langevin, Carros, Histoire-géographie)
- 5) Béatrice TRANI (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, SES)
- 6) Kabil HAMOUDA (LP Escoffier, Cagnes-sur-mer, Sciences physiques)
- 7) Marie-Louise GONZALEZ (CIV, Espagnol)
- 8) Thierry CAMOUS (Lycée Calmette, Nice, Histoire-géographie)
- 9) Sylvie COSSEDDU (Collège Paul Langevin, Carros, Lettres modernes)
- 10) Renaud DE BENGY (Collège Henri Wallon, La Seyne, Histoire-géographie)
- 11) Juliette LASSALLE (Collège Bertone, Antibes, Histoire-géographie)
- 12) Pierre-Yves LAFAGES (Lycée Calmette, Nice, Lettres modernes)
- 13) Véronique DESPRETZ (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Economie-gestion)
- 14) Cyril BOUDIER (Collège Paul Langevin, Carros, Technologie)
- 15) Julie THILGEN (Lycée Calmette, Nice, Documentation)
- 16) Michel DEGIOVANNINI (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Histoire-géographie)
- 17) Rosalba CONTANT (Collège Paul Langevin, Carros, Lettres modernes)
- 18) Gabriel TARAVELLA (Lycée Calmette, Nice, Lettres classiques)
- 19) Sylvie LAURENCIN (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Anglais)
- 20) Maryse THUE (Lycée Calmette, Nice, Lettres classiques)
- 21) Sébastien FEIT (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Mathématiques)
- 22) Rosalia ATTANASIO (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Italien)
- 23) Maria-Dolorès MENDEZ (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Espagnol)
- 24) Valérie URSO (Collège Paul Langevin, Carros, Italien)
- 25) Sandrine BOUILLARD (Lycée Costebelle, Hyères, Philosophie)
- 26) Jean-Louis SATGE (Lycée Estienne d'Orves, Nice)
- 27) Emmanuel GATINEAU (Collège Louis Nucéra, Nice, mathématiques)

Bureau départemental des Alpes-Maritimes

- 1) Antonio MOLFESE (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Philosophie)
- 2) Olivier SILLAM (Lycée Calmette, Nice, Histoire-géographie)
- 3) Béatrice TRANI (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, SES)
- 4) Philippe GANDIN (Collège Paul Langevin, Carros, Histoire-géographie)
- 5) Marie-Louise GONZALEZ (CIV, Espagnol)
- 6) Kabil HAMOUDA (LP Escoffier, Cagnes-sur-mer, Sciences physiques)
- 7) Sylvie COSSEDDU (Collège Paul Langevin, Carros, Lettres modernes)
- 8) Thierry CAMOUS (Lycée Calmette, Nice, Histoire-géographie)
- 9) Juliette LASSALLE (Collège Bertone, Antibes, Histoire-géographie)
- 10) Pierre-Yves LAFAGE (Lycée Calmette, Nice, Lettres modernes)
- 11) Véronique DESPRETZ (Lycée Renoir, Cagnes-sur-mer, Economie-gestion)
- 12) Cyril BOUDIER (Collège Paul Langevin, Carros, Technologie)
- 13) Julie THILGEN (Lycée Calmette, Nice, Documentation)
- 14) Rosalba CONTANT (Collège Paul Langevin, Carros, Lettres modernes)

NB1 : La tendance Émancipation ne présente pas de candidat-es au bureau départemental des Alpes-Maritimes.

NB2 : La tendance École Émancipée ne présente pas de candidat-es au bureau départemental du Var.

Unité & Action

Commission Administrative

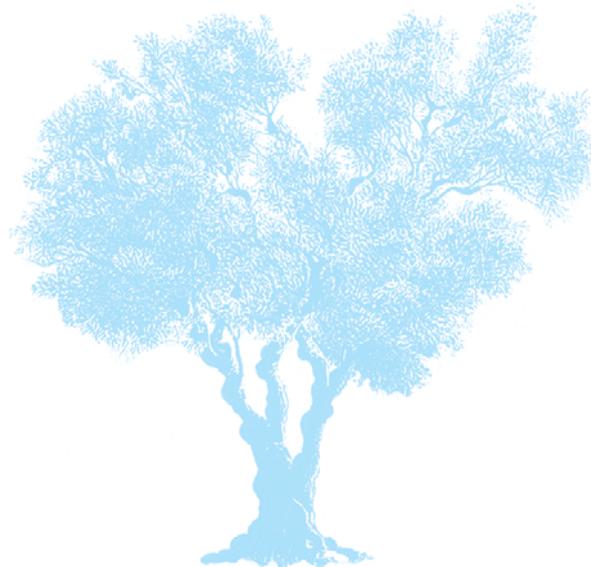
Académique

1 - Ghis Richard	83	cert	math	clg	La Peyroua	Le Muy
2 - Giovanni Corinne	06	cert	LM	lyc	d'Estienne d'O	Nice
3 - Laugier Jean-Pierre	06	cert	SVT	lyc	Parc Impérial	Nice
4 - Michelangeli Eric	06	agr	hist-g	lyc	Calmette	Nice
5 - Guignonnet Maryvonne	83	cert	LM	clg	Cousteau	La Garde
6 - Clot Jean-Paul	06	biadm	hist-g	lyc	Parc Impérial	Nice
7 - Bréandon Gilbert	83	copsy	orient	cio		La Seyne
8 - Bagge Julie	06	agr	philo	lyc	TZR - Apollinaire	Nice
9 - Galan Alain	06	cert	techno	clg	Carles	Contes
10 - Serra Georges	83	agr	esp	lyc	Beaussier	La Seyne
11 - Giauffer Didier	06	cert	SVT	clg	M. Jaubert	Nice
12 - Benezech Fabien	83	cert	hist-g	lyc	Rouvière	Toulon
13 - Langourea Fabienne	06	agr	LM	lyc	Carnot	Cannes
14 - Rozerot Coline	83	cert	hist-g	lyc	Lorgues	Lorgues
15 - Negrel Frédéric	83	cert	hist-g	clg	H. Nans	Aups
16 - Verduci Cathy	06	cert	techno	clg	St Phalle	Valbonne
17 - Depresle Gilles	06	cert	math	lyc	P. Augier	Nice
18 - Queyroulet Dominique	83	cert	techno	clg	F. Mistral	Bormes
19 - Giacomuzzo Nicole	83	agr	ita	lyc	Raynouard	Brignoles
20 - Giovanazzi Fabrice	06	cert	hist-g	lyc	d'Estienne d'O	Nice
21 - Becette Gael	06	cpe	educ	clg	R de Villeneuve	Villeneuve-Loubet
22 - Cauvy Christine	83	cert	hist-g	clg	Cousteau	La Garde
23 - Innocenti Jean-Louis	06	cert	techno	clg	l'Archet	Nice
24 - Bartoletti Arlette	06	retr				Nice
25 - Chaumard Pascal	06	cert	doc	clg	Port-Lympia	Nice
26 - Vullion Dominique	83	cert	SVT	clg	La Ferrage	Cuers
27 - Muller Serge	06	cert	math	lyc	Th Maulnier	Nice
28 - Schaegis Evelyne	83	agr	LM	lyc	Langevin	La Seyne
29 - Liens Laurent	83	cert	SES	lyc	Camus	Fréjus
30 - Franco Véronique	06	cert		greta	DAFCO	Nice
31 - Lopez Laurent	83	cert	math	clg	Wallon	La Seyne
32 - Gugole Dominique	06	cert	math	lyc	Eucalyptus	Nice
33 - Sedes Magali	83	cert	SVT	lyc	Val d'Argens	Le Muy
34 - Abraini Lucien	06	cert	eco-g	lyc	P et M Curie	Menton
35 - Guetin Chantal	06	ctr	angl	clg	Carnot	Grasse
36 - Lacomme Pierre	06	cert	math	clg	La Vésubie	Roquebillière
37 - Thomas Sylvie	06	cert	hist-g	lyc	International	Valbonne
38 - Michelangeli A.-Estelle	06	agr	LM	lyc	d'Estienne d'O	Nice
39 - Ricerchi Christophe	06	cert	hist-g	lyc	Parc Impérial	Nice
40 - Fache Maguy	83	retr				La Crau
41 - Bruyas Jean-Luc	06	cert	SVT	clg	Séguirane	Nice
42 - Cantaloube Anne	83	biadm	angl	lyc	St exupéry	St Rapahel
43 - Gode Didier	06	cert	math	lyc	d'Estienne d'O	Nice
44 - Nunez Isabelle	83	cert	esp	lyc	St exupéry	St Rapahel
45 - Wuillez Thierry	83	cert	hist-g	clg	H. Nans	Aups
46 - Saadoun Daniel	83	cert	techno	clg	l'Esterel	Saint-Raphael
47 - El Ouaraq Abdellah	83	cert	sc.phy	clg	La Peyroua	Le Muy
48 - Ventadoux Corine	83	cert	gé.bio	lyc	Bonaparte	Toulon
49 - Romagny Murielle	06	cert	LM	clg	Port-Lympia	Nice
50 - Bascou Jean-Claude	83	cert	math	clg	Les chênes	Fréjus
51 - Lacomme M.-Agnès	06	cert	gé. bio	lyc	J. Ferry	Cannes
52 - Thomas Thierry	83	cert	sc.phy	clg	Albrecht	Ste- Maxime
53 - Gil Antoine	06	cert	esp	lyc	P Augier	Nice
54 - Schmidt Claude	06	retr				Nice
55 - Gauvrit Frédéric	06	cert	hist-g	clg	L'Eganaude	Biot
56 - Barré Patricia	06	cert	doc	LP	Chirs	Grasse
57 - Cazes Pierre	83	cpe	educ	clg	Ferrie	Draguignan
58 - Bordage Séverine	83	cpe	educ	clg	Coubertin	Le Luc
59 - Andrau Jean-Pierre	83	retr				Toulon
60 - Calizzano Julie	83	agr	ang	lyc	Bonaparte	Toulon
61 - Hilliou Muriel	06	agr	hist-g	lyc	Calmette	Nice
62 - Concas Christine	83	retr	SVT	clg	Léotard	Fréjus
63 - Toudjini Céline	06	cert	LM	clg	TZR - Cocteau	Beaulieu/mer
64 - Disperati Marianne	83	cert	math	clg	J. d'Arbaud	Barjols
65 - Ghis Nicole	83	cert	SVT	clg	Villeneuve	Fréjus
66 - Gianati Loic	83	aed		clg	H. Nans	Aups
67 - Fetnan Natalie	83	dcio	orient	cio		La Seyne
68 - Sedes Jacques	83	cert	SVT	clg	Vidauban	Vidauban

Bureau départemental

du Var

1 - Guignonnet Maryvonne	clg	Cousteau	La Garde
2 - Bréandon Gilbert	cio		La Seyne
3 - Durup Nathalie	clg	Les Eucalyptus	Ollioules
4 - Benezech Fabien	lyc	Rouvière	Toulon
5 - Queyroulet Dominique	clg	Mistral	Bormes
6 - Casals Benoît	clg	Cousteau	La Garde
7 - Giacomuzzo Nicole	lyc	Raynouard	Brignoles
8 - Serra Georges	lyc	Beaussier	La Seyne
9 - Fache Maguy	retr		La Crau
10 - Rozerot Coline	lyc	Lorgues	Lorgues
11 - Lopez Laurent	clg	Wallon	La Seyne
12 - Vullion Dominique	clg	La Ferrage	Cuers
13 - Buffière Marie	clg	Eluard	La Seyne
14 - Laffargues Sylvie	retr		Toulon
15 - Negrel Frédéric	clg	Nans	Aups
16 - El Ouaraq Abdellah	clg	La Peyroua	Le Muy
17 - Gobert Christophe	lyc	Le Coudon	La Garde
18 - Ferro Gérard	lyc	Rouvière	Toulon
19 - Albamonte Céline	lyc	Dumont d'U.	Toulon
20 - Schaegis Evelyne	lyc	Langevin	La Seyne
21 - Cazes Pierre	clg	Ferrié	Draguignan
22 - Nunez Isabelle	lyc	St Exupéry	St Raphaël
23 - Luccisano Myriam	lyc	Bonaparte	Toulon
24 - Sèdes Jacques	clg	Vidauban	Vidauban



Bureau départemental

des Alpes-Maritimes

1 - Clot Jean-Paul	lyc	Parc Impérial	Nice
2 - Bagge Julie	lyc	Apollinaire	Nice
3 - Giauffer Didier	clg	Jaubert	Nice
4 - Gugole Dominique	lyc	Eucalyptus	Nice
5 - Antonini Emmanuel	clg	Duruy	Nice
6 - Verduci Cathy	clg	St-Phalle	Valbonne
7 - Chaumard Pascal	clg	Port-Lympia	Nice
8 - Abraini Lucien	lyc	Curie	Menton
9 - Giovanni Corinne	lyc	Estienne d'Orves	Nice
10 - Lacomme Pierre	clg	Vésubie	Roquebillière
11 - Gode Didier	lyc	Estienne d'Orves	Nice
12 - Tiberti Alain	retr		Nice
13 - Michelangeli Anne-Estelle	lyc	Estienne d'Orves	Nice
14 - Galan Alain	clg	Carles	Contes

Sous service,
compléments de service

Quand un enseignant ne peut assurer la totalité de son service dans son établissement d'affectation, un complément de service peut lui être imposé par le recteur dans un autre établissement de sa commune. C'est ce que stipule l'article 3 du Décret n°50-581 du 25 mai 1950¹, celui-là même que l'ex ministre De Robien prétendait transformer afin de permettre des compléments de service hors de la commune de l'établissement d'affectation. La mobilisation de la profession tout au long de l'année 2006-07 a permis l'abrogation de cette réforme.

La victoire confisquée ? Pas question !

Depuis la rentrée 2008, le recteur a néanmoins décidé de « confisquer la victoire » des personnels, et d'imposer des compléments de service illégaux à plusieurs collègues.

Tout indique dans la préparation de la rentrée 2009 que l'administration va récidiver et prononcer de nouvelles affectations de cette nature.

Si pareille mésaventure vous arrive, vous devez exiger pour rejoindre votre complément de service un arrêté d'affectation². Sitôt produit, cet arrêté illégal pourra être contesté par un recours gracieux auprès du recteur, puis le cas échéant par une action contentieuse auprès du Tribunal administratif³. N'hésitez pas à contacter la section académique qui vous accompagnera dans vos démarches pour faire respecter vos droits.

ERIC MICHELANGELI

¹ « Les fonctionnaires qui ne peuvent assurer leur maximum de service dans l'établissement auquel ils ont été nommés peuvent être appelés à le compléter dans un autre établissement public de la même ville ».

² Même illégal, l'arrêté d'affectation ne peut être ignoré par l'agent, qui doit rejoindre son poste... quitte à entamer dans le même temps une procédure contentieuse contre le recteur.

³ À l'automne 2008 par exemple, le recteur a dû faire droit à un enseignant qui lui avait adressé un recours gracieux, en annulant un complément de service conforme au décret de 1950. Et pour cause ! Sans doute avait-il eu vent de la toute fraîche jurisprudence du TA de Lyon, qui avait renvoyé l'administration à l'étude des statuts.

Après le tous ensemble du 29 janvier et
le tous ensemble du 19 mars,
tous ensemble le 1er mai 2009.

TOUS ENSEMBLE, PUBLIC-PRIVÉ

Toutes les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, Solidaires, CGC, CFTC) appellent ensemble les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités, à manifester



LE 1^{ER} MAI

NICE, au théâtre de Verdure à 10h

GRASSE, Cours Honoré Cresp à 10h30

CANNES, aux Allées à 10h

TOULON, Place de la Liberté à 10h

DRAGUIGAN, devant la sous préfecture à 10h30

ST RAPHAEL, Square de Provence à 10h30

LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIERS ADOPTÉS

La participation est en augmentation de 1,2 %. Le rapport d'activité académique est adopté avec 83,75% des suffrages (-1,4% par rapport à 2007). Le rapport financier académique est adopté par 84,21 % (- 1,1%).

Même si ces résultats connaissent une légère érosion des votes « pour », les rapports académiques sont largement adoptés.

Pour les résultats des votes nationaux, se reporter à l'US n°679 du 6 avril 2009.

	Rapport d'activité		Rapport financier	
Inscrits	2258		2258	
Votants	964	42.69%	964	
Blancs ou nuls	35		33	
Exprimés	929		931	
Pour	778	83.75%	784	84.21%
Contre	48	5.17%	36	3.87%
Abstentions	103	13.24%	111	14.16%